

undefined - mardi 19 juillet 2022

Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Recrutement à l'Agglo : des difficultés, mais pas de rupture

Clémence LENA



Maîtres nageurs sauveteurs, assistantes maternelles en crèche, instructeurs du droit des sols... Les collectivités peinent de plus en plus à recruter dans certains métiers. Qu'en est-il à Vienne Condrieu Agglomération ?

Des piscines qui doivent fermer. Des crèches obligées de réduire leurs horaires. Des permis de construire aux délais de livraison rallongés. Le tout en raison de difficultés de recrutement. Ces cas existent dans plusieurs collectivités françaises et ont été relayés par la presse ces dernières semaines. Qu'en est-il à Vienne Condrieu Agglomération ?

En mai, le lieu d'accueil enfants/parents Graine de malice à Pont-Évêque avait dû fermer une journée, faute de personnels. Une situation qui est restée exceptionnelle. « Nous n'avons fermé ni crèche, ni piscine, tranche Claude Bour, le directeur général des services de l'Agglo. Nous n'avons pas de difficulté aujourd'hui à assumer nos missions de service public. »

Accompagné d'Alice Colléaux, directrice des ressources humaines, le DGS rappelle la spécificité du recrutement au sein de la collectivité : « Nous faisons partie de la fonction publique territoriale, donc nous recrutons dans un cadre statutaire, il faut des compétences, des diplômes et passer des concours. » Pour certains métiers ou lorsque le recrutement est infructueux, l'intercommunalité fait appel à des contractuels, qui peuvent être permanents. Elle emploie également des contractuels de courte durée pour des remplacements (maladie, maternité) et des postes saisonniers.

Vienne Condrieu Agglomération compte 450 agents au total. « Comme n'importe quelle entreprise, nous recrutons pour faire face au turn-over naturel dans les services », explique Claude Bour. Même si certains métiers sont aujourd'hui en tension : « Les instructeurs du droit des sols sont très difficiles à trouver parce qu'il n'y a plus de filière et parce qu'il y a beaucoup de concurrence », note Alice Colléaux. « Il en va de même pour des postes dans les services industriels et commerciaux de l'eau et assainissement, comme les fontainiers, les conducteurs de poids lourds, les électromécaniciens, pour lesquels nous sommes en concurrence avec le privé », poursuit Claude Bour. L'Agglo rencontre également parfois des difficultés pour remplacer les personnels d'entretien et les agents de la petite enfance.

« Il y a beaucoup de temps partiels et nous avons parfois des tensions sur les CDD, mais pour l'instant, on arrive à les pourvoir. C'est compliqué aussi pour les postes d'encadrement. »

Reste la question des piscines. La situation est complexe dans de nombreux territoires. Le diplôme de maître nageur coûte 6 000 euros et fait peut-être moins rêver. Mais Vienne Condrieu Agglomération s'en sort plutôt bien : « Du fait de la fermeture du stade nautique, on a pu redéployer les maîtres nageurs sur les autres bassins pour assurer le fonctionnement cet été », indique Alice Colléaux. « On aurait voulu ouvrir Vilette la deuxième quinzaine d'août, mais ça ne sera pas possible », nuance Claude Bour.

C'est pour la réouverture de la nouvelle piscine de Saint-Romain-en-Gal, avec son troisième bassin, que la question des effectifs risque de se poser. « On a encore un peu de temps, mais oui, nous allons recruter, souligne le DGS. On va publier une dizaine de postes de permanents pour l'été 2023. »



Dans les piscines, les crèches, les services de l'eau et assainissement, certains postes sont plus difficiles à pourvoir, notamment pour des remplacements. Photos archives Le DL



Le diplôme de maître nageur coûte 6 000 euros. Photo archives Le DL